

# La justice condamne Google à révéler l'identité d'une bloggeuse

Les demandes d'identification des internautes sont relativement fréquentes dans les affaires de **diffamation** en ligne. En France comme aux Etats-Unis. Et le géant Google n'échappe pas à la règle.

C'est l'histoire d'une bloggeuse qui a eu la mauvaise idée d'insulter le mannequin **Liskula Cohen**. Laquelle a fini par demander, et obtenir, l'identité de celle qui la molestait quotidiennement sur Internet. La justice américaine lui a donné raison et pour cause : « *Internet ne doit pas être considéré comme une zone de non droit. Ce n'est pas un havre de paix pour les diffamateurs !* », a déclaré son avocate, rapporte *Le Parisien*.

Pour Liskula Cohen, on ne doit pas se laisser injurier sur Internet au même titre que dans la rue. L'ironie du sort est que le blog de la fautive était agrémenté de photos laissant découvrir la mannequin canadienne dans des soirées. Ce qui laissait supposer que l'auteur des insultes provenait de l'**entourage de la victime**.

La bloggeuse indélicate a facilement été retrouvée grâce à l'**adresse IP** qu'a dû fournir Google aux enquêteurs. L'entreprise de Mountain View était impliquée à titre d'hébergeur de la plate-forme Blogspot (Blogger) utilisée par la bloggeuse en question. Laquelle est aujourd'hui traduite en justice pour diffamation. La plaignante considère avoir remporté une importante victoire. Attention à ne pas confondre liberté d'expression et diffamation...